

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION CANTINE

A la Mairie de La Chapelle Saint-Laurent



Etaient présents à la commission :

- M. le Maire, Jean-Yves BILHEU,
- Mme l'Adjointe au Maire Marie GAUVRIT, responsable jeunesse enfance écoles et cantine, Virginie GUILLAUME et Bernard ARNAUD, Conseillers municipaux,
- les personnels de service
- les représentantes de la cuisine centrale,
- les personnels des écoles
- les parents d'élèves des deux écoles

1) Cuisine centrale :

Les repas sont préparés par une entreprise qui fournit 650 repas par jour pour les écoles, le centre de loisirs, la maison de retraite, le portage à domicile et la crèche. Les menus sont construits avec une diététicienne, ils intègrent des produits locaux ou venant de France.

* **Depuis la rentrée** : il y a moins de restes et de pertes depuis la mise en place du self, surtout pour le fromage (surtout à la coupe plutôt qu'en portions), les yaourts, les desserts. Les sauces sont à part des crudités, les enfants apprécient mais il y a plus de restes dans les entrées. Des bacs en inox avec des couvercles ont été achetés pour remplacer les barquettes et limiter le plastique.

* **Objectifs** : les responsables tentent de privilégier les produits locaux et démarchent les producteurs. Il va aussi falloir prévoir des menus « bio », selon la législation, ainsi que végétariens. Il reste encore beaucoup de gâteaux emballés, il serait bien de les réduire.

* **Propositions** : les enfants pourraient travailler en classe sur un menu et le proposer à la cuisine centrale, mais il n'est pas possible d'utiliser les légumes de l'école en raison de la traçabilité nécessaire. La question du hoki, poisson du Pacifique sud pêché dans des conditions qui abîment les fonds marins, est posée.

2) Restauration scolaire

* **Fonctionnement** : l'équipe et la cuisine centrale échangent régulièrement. 200 enfants mangent à la cantine tous les midis avec 9 adultes, ce qui fait un adulte pour 22 enfants.

* **Trajets** : les enfants partent à 12h15 de l'école pour la cantine. Ils ont 45mn pour manger, même s'ils ont l'impression d'être pressés. A 12h25 entrée, 12h35 plateau pour plat et dessert pour les grands (suivant son numéro de table) jusqu'à 13h05. Ils peuvent se lever pour le pain ou en prendre plus.

ECOLE PRIVEE

Quatre adultes accompagnent les 75 petits, il semble que ce ne soit pas suffisant car il y a des endroits dangereux. Il y a 80 grands de l'école privée qui sont avec 2 adultes. Les ATSEM de l'école privée ne font pas les trajets, sauf un aller effectué par une personne. Les petits attendent dans la cour que les grands soient prêts. Cela va poser problème dès qu'il va pleuvoir. Il est proposé de faire partir les petits pour un premier trajet, ou d'ajouter un employé municipal pour aider aux trajets.

L'école reprend à 13h25 et certains enfants n'ont pas beaucoup de temps pour jouer après la cantine.

ECOLE PUBLIQUE

Trois adultes accompagnent les 60 enfants, deux personnels et une ATSEM à tour de rôle, le retour est à 13h15. Il faut qu'une personne surveille les toilettes de l'école pendant que les deux autres personnes mettent les enfants en rang.

* **Placement** : le pointage a lieu en arrivant à la cantine, chaque adulte responsable de son groupe appelle les enfants de sa liste. Les places sont fixes pour les petits, ils sont mélangés public-privé et de différents niveaux. Les grands sont placés mais il est possible qu'ils soient changés de place. Un adulte a 4 tables de 8 enfants à servir chez les grands, soit une personne pour 32 élèves.

Proposition : les **PS** pourraient en septembre être avec **ceux de leur école** à table pendant le premier mois, pour éviter la multiplication des difficultés.

* **Self** : les enfants du primaire se servent des plateaux depuis cette semaine et semblent être contents. Le problème principal reste **le bruit**. Les enfants ne se tiennent pas bien à table, ils sont à genoux, à califourchon, ils jouent. Beaucoup de bruit vient de cette situation. Une charte existe pour que les enfants respect un code de conduite. Les parents n'ont pas reçu cette charte et il y a peu de temps sur place pour régler les manques de respect des enfants.

M. le maire propose des bouchons d'oreille au personnel, les personnes présentes ne sont pas toutes du même avis. Faire passer de la musique ne calme pas et ne fait pas baisser le bruit. Une personne propose une grande oreille qui change de couleur suivant le niveau. Qu'en est-il de l'insonorisation de la salle ?

* **Propositions pour la fin de l'année scolaire** : l'équipe aimerait proposer une porte ouverte aux futures familles pendant une semaine de juin 2019.

RAPPEL AUX PARENTS : pour gagner du temps et manger dans de bonnes conditions sans avoir à se presser, **tous les habits doivent être marqués au nom de l'enfant.**

Avant la prochaine commission (au deuxième trimestre), n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions relayer vos questions ou vos propositions.